

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 mars 2022

Denis Rubattel, Président de l'Association des Milices vaudoises, ouvre la séance à 19.00 heures.

Il accueille chaleureusement les personnes présentes en la salle du Grand conseil vaudois et salue l'arrivée des drapeaux.

Selon la liste de présence, 67 membres sont présents et 45 membres ont pris la peine de s'excuser, ainsi que certaines municipalités.

Il salue plusieurs personnes, notamment, les membres d'honneur, l'inspecteur général, les commandants de troupes et les membres du comité de l'association.

Le Président salue respectueusement M^{me} Laurence Cretegny, Présidente en fonction du Grand conseil vaudois, auquel il cède la parole.

Il remercie également l'Etat de Vaud pour la mise à disposition de la salle du Grand conseil et pour offrir l'apéritif qui suivra.

Ensuite, le Président énumère l'ordre du jour :

1. Salutations de bienvenue
2. Adoption du Procès-verbal 2021
3. Rapport du président
4. Rapport du trésorier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Approbation du rapport et des comptes
7. Budget 2022
8. Comité
9. Rapport de l'inspecteur général et programme des Troupes
10. Propositions individuelles et divers

1. Salutations de bienvenue

Après les salutations d'usage, le Président constate qu'il n'y a pas de remarques au sujet du mode de convocation ou de l'ordre du jour. Il relève également n'avoir pas reçu de propositions individuelles.

2. Adoption du procès-verbal 2021

A l'unanimité, les membres présents adoptent le procès-verbal daté du 11 mai 2021 et qui comportait les exercices 2019 et 2020.

3. Rapport du président

Le Président rappelle qu'il préside l'association depuis quatre années. Il remercie sincèrement les membres du comité pour leur travail.

Il rappelle les valeurs portées par notre corps de troupe, à savoir le respect des traditions, l'attachement au patrimoine vaudois et la fierté de servir notre communauté de destin.

Il énumère également les activités du comité durant les deux dernières années, en particulier la consolidation du fichier d'adresses et du site internet et une remise à niveau de certaines procédures.

Il rappelle les activités 2021, notamment la prise d'armes de Villeneuve.

Pour le surplus, il mentionne les objectifs futurs du comité, à savoir :

- a) Recherches de fonds ;
- b) Améliorer le concept de communication ;
- c) Assurer une bonne transition dans les relèves ;
- d) Améliorer le recrutement.

Lors des séances avec la conseillère d'Etat, il a été abordé, notamment, les points du financement de l'association et de nos relations avec l'Etat de Vaud.

Il remercie également tous les membres de la troupe qui ont participé aux manifestations de l'année écoulée.

4. Rapport du trésorier

Le trésorier donne lecture des comptes de l'année 2021 en précisant que la perte s'élève à Fr. 44'904.68. Le trésorier en indique les raisons à l'assemblée, notamment l'annulation du repas de soutien, le renouvellement d'uniformes et l'achat de matériel.

La parole n'étant pas demandée, il est passé au point 5 de l'ordre du jour.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapporteur, M. Pierre-André Monthoux, donne à l'assemblée lecture d'un rapport complet et circonstancié de la commission de vérification des comptes. Il recommande d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux vérificateurs et au trésorier.

Le Président remercie les vérificateurs pour leur activité.

6. Approbation des rapports et des comptes

Le président demande d'approuver les comptes et les rapports.

Les comptes et les rapports sont approuvés à l'unanimité. Il est également donné décharge aux vérificateurs et au trésorier.

MM. Lionel Baruchet et Jean-Paul Besson s'annoncent comme vérificateurs des comptes. Ils sont élus sous les applaudissements de l'assemblée.

7. Budget 2022

Le trésorier présente le budget 2022 avec un déficit de l'ordre de Fr. 40'000.-.

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée adopte le budget à l'unanimité.

8. Comité

Le président rappelle que la responsable de la communication a démissionné en 2020. Elle est remerciée pour le travail accompli et par des applaudissements nourris.

Pour la remplacer, le comité propose à l'assemblée M. Roland Grunder. Ce dernier se présente exhaustivement à l'assemblée.

M. Roland Grunder est élu à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

Par ailleurs, le comité propose également M. Marco Fontana qui se présente brièvement à l'assemblée.

M. Marco Fontannaz est élu à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

9. Rapport de l'inspecteur général et programme des troupes

L'Inspecteur général fait une rétrospective des exercices 2020 et 2021 plus particulièrement de la prise d'armes de Villeneuve.

En 2021, les troupes devraient participer à plus d'une vingtaine de manifestations, notamment, la prise d'armes à Nyon, l'assermentation des autorités cantonales et la Saint-Martin à Vevey.

Puis, il partage avec l'assemblée les prochains défis :

- a) le recrutement;
- b) maîtrise des dépenses.

Enfin, il énumère les lieux des prochaines prises d'armes.

10. Propositions individuelles et divers

Le Président cède la parole au Sergent Vincent Marti en vue de l'achat d'un défibrillateur.

M. Jean-Pierre Masson annonce à l'assemblée que les archives de l'association sont déposées aux archives cantonales.

M. Ueli Zürcher prend la parole afin de présenter le prochain repas de soutien.

L'assemblée se termine par l'hymne vaudois à 20.20 heures.

Le président : Denis Rubattel

Le secrétaire : Denis Reymond